

Workshop "Accessibel Gemengen - De Konzept Design for All verstoen"



Conseils spécialisés qui peuvent être délivrés aux municipalités

Présentation de l'ADAPTH

- Association créée en 1985
- 13 employés, dont 8 ergothérapeutes ← volet fonctionnel
 - Spécialisés dans la construction accessible
- 2 domaines d'activités
 - Assurance Dépendance (depuis 1999)
 - Aménagement du domicile (300 dossiers/an)
 - CCNAB (financé par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil)
 - Formation
 - Conseil et avis
 - Analyses
 - Information

Références (clients)

- **CFL** (tous les réaménagements de gares depuis 2004, gares routières, P&R)
- **Luxtram** (concept des lignes de guidage, vérification de plans)
- **Admin. Bât. Publics** (depuis 2006, 48 constructions de lycées et autres bâtiments)
- **Admin. Ponts et Chaussées** (projets, standardisation de passages pour piétons)
- **Ministères, Fonds du Logement, SNHBM, Agora, ...**
- **Autres** (BEI, Parlement européen KAD, grands bâtiments administratifs, résidences ...)

- **Communes** (71)

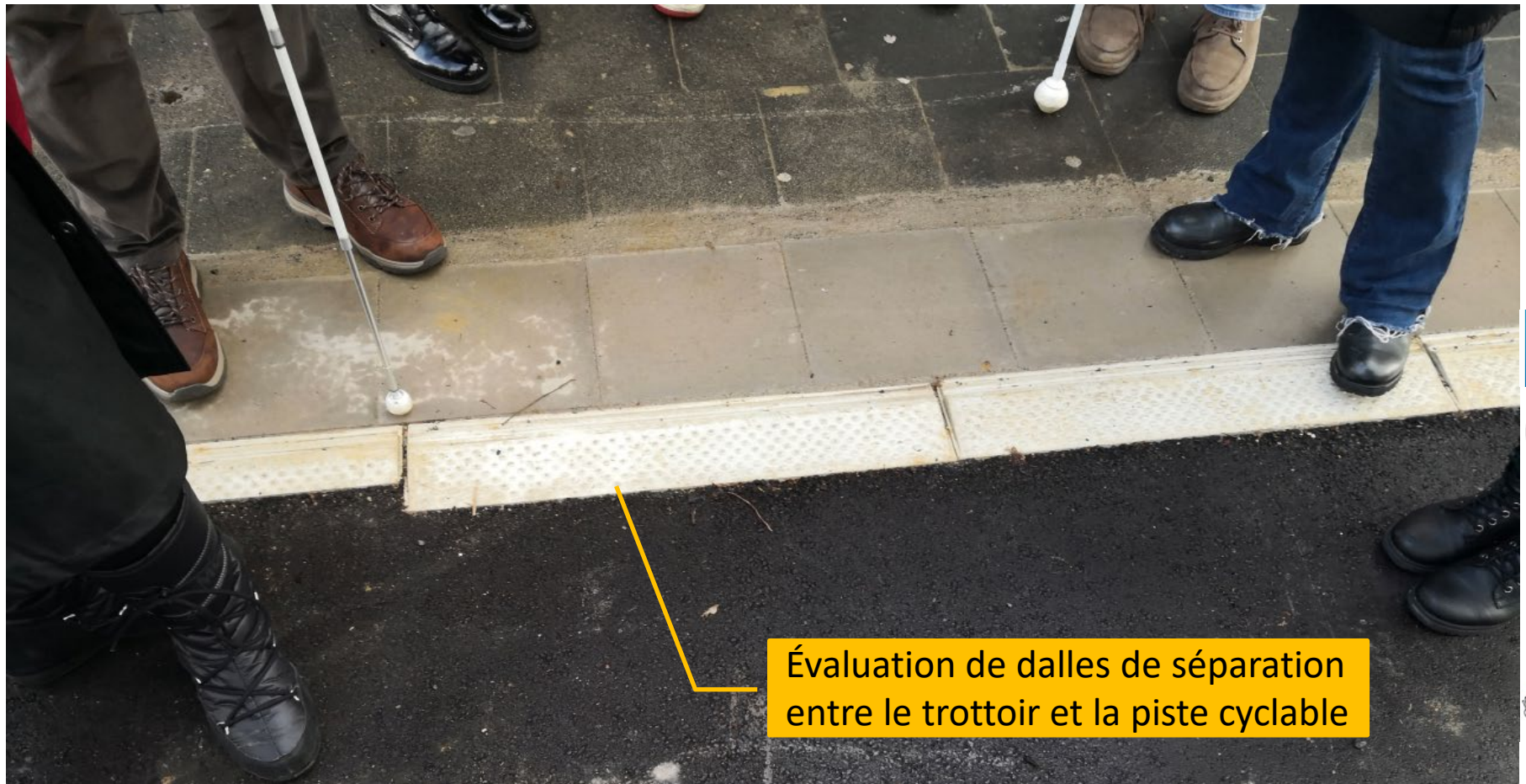
- ~300 projets (37 en 2023)

- PAP (Erpeldange, Belval [Agora], Junglinster, Wiltz, Neischmeltz ...)
 - Zones de rencontre (Bertrange, Dudelange, Bous, Luxembourg ...)
 - Voirie, passages pour piétons
 - Bâtiments (administrations, écoles, halls ...)
 - Parcs et installations sportives

- Services d'intégration et besoins spécifiques

Bavigne, Bech, Beckerich, Bertrange, Bettembourg, Bettendf, Betzdorf, Bissen, Boulaide, Bourscheid, Bous, Clervaux, Colmar-Berg, Consdorf, Contern, Diekirch, Differdange, Dippach, Dudelange, Echternach, Erpeldange-sur-Sûre, Esch-sur-Alzette, Ettelbrück, Frisange, Goesdorf, Grevenmacher, Hesperange, Junglinster, Kayl, Käerjeng, Kopstal, Larochette, Leudelange, Lorentzweiler, Luxembourg, Mamer, Manternach, Mersch, Mertert-Wasserbillig, Mertzig, Mondercange, Mondorf-les-Bains, Niederanven, Nommern, Pétange, Préizerdaul, Rambrouch, Remich, Rédange, Roeser, Rosport, Rumelange, Saeul, Sanem, Schengen, Schieren, Schifflange, Schuttrange, Strassen, Tandel, Troisvierges, Useldange, Vianden, Walferdange, Weiler-la-Tour, Wiltz, Wincrange, Wormeldange, Commune du Lac de la Haute-Sûre, Commune du Parc Hosingen

- Vérification de nouvelles solutions innovantes
 - Par des associations de personnes à mobilité réduite



Loi du 7 janvier 2022

- Loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs.
 - Défi pour les communes
 - Mise en conformité des bâtiments ouverts au public existants
 - Date limite 1^{er} janvier 2032
- ADAPTH vous assiste dans cette démarche
 - Connaissance approfondie des textes
 - Participation à l'élaboration de la loi de 2012 à 2022
 - Sièges au Conseil consultatif de l'accessibilité
 - Présidence de la commission du CCA pour le suivi de la loi

Services en relation avec la loi 7.01.2022

- **Formations** (depuis avril 2023)
 - Contrôleurs techniques en accessibilité (IHA) 12 sessions, ~250 pers.
 - Architectes et ingénieurs 35 sociétés, 52 sessions, ~900 pers.
 - Services techniques 4 sessions, ~40 pers.
- **Conseil et avis**
 - Compréhension de la loi et petites analyses (90 avis écrits en 2024)
 - Visite sur site
 - Mesure de contrastes
 - Explications sur les démarches
- **Analyses de nouvelles constructions ou de rénovations**
 - Réunions préparatoires
 - Analyse sur plans (27 projets en 2024)
 - Analyse des équipements
 - Réception (rare)

 - Nous ne rédigeons pas de certificat de conformité

Services en relation avec la loi 7.01.2022

- Information
 - www.adapth.lu/loi
 - Textes
 - Illustrations
 - Commentaires
 - Test Q & R
 - Cas de bonnes pratiques

Accueil | Loi et règlements | Démarches | Recherche | Contact

Loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs.

Le Règlement grand-ducal du 8 février 2023 relatif à l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public et des voies publiques est publié sur LegiLux - LORS (P)

Article 9. Escaliers

Texte | Schémas | OGR

Caractéristiques des mains courantes :

Prolongement des mains courantes

Menu RGD LOP & VP

- Chapitre 1er - Dispositions générales
- A1. Définitions
- Chapitre 2 - Lieux ouverts au public
- A2. Cheminements extérieurs
- A3. Plans inclinés
- A4. Stationnement automobile
- A5. Accès
- A6. Accueil du public
- A7. Circulations intérieures horizontales
- A8. Circulations intérieures verticales
- A9. Escaliers**
- A10. Ascenseurs
- A11. Tapis roulants, escaliers et plans inclinés mécaniques
- A12. Revêtements des sols, murs et plafonds
- A13. Portes, portiques et sas
- A14. Espace de manœuvre de porte
- A15. Locaux ouverts au public, équipements et dispositifs de commande, de service et d'information
- A16. Locaux WC
- A17. Sorties
- A18. Eclairage
- A19. Besoins d'espaces libres de tout obstacle
- A20. Information et signalisation
- A21. Contrastes visuels
- A22. Système de guidage tactile
- A23. Sécurité et évacuation
- A24. Établissements recevant du public assis
- A25. Salles polyvalentes
- A26. Établissements d'hébergement ouverts au public
- A27. Douches et cabines
- A28. Accès au bassin d'une piscine
- A29. Caissons de palier disposés en batterie
- Chapitre 3 - Voies publiques
- A30. Cheminement de la voie publique
- A31. Passages et qués
- A32. Quais d'embarquement et de débarquement des autobus et des tramways
- A33. Bandes de stationnement et places de parage
- Chapitre 4 - Dispositions finales
- A34. Disposition abrogatoire
- A35. Institut de citation
- A36. Entrée en vigueur
- A37. Formule exécutoire

C'est gratuit ?

- Oui
 - Pour toute intervention qui ne demande pas plus de 4 h
- Non
 - Analyses de plans de bâtiments d'une certaine taille
 - Formations
- Contact
 - www.adapth.lu
 - architecte@adapth.lu
 - 43 95 58

Merci pour votre attention

- Questions ?